



Ville de Flayosc

BULLETIN D'INSCRIPTION – Défi Entreprise

La Foulée Flayoscaise - Le dimanche 11 Mars 2018

A renvoyer avant le vendredi 9 mars 2018
avec son règlement à l'ordre du Trésor Public

à : MAIRIE DE FLAYOSC
La Foulée Flayoscaise
Avenue Angelin German
83780 FLAYOSC

Nom de l'entreprise participante :

Capitaine et responsable de l'équipe :

Nom : Prénom :

(Ecriture lisible SVP)

Sexe : M F Année de naissance : Nationalité :

N° Licence FFA : Club FFA:

(ou équipe)

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ Tél /Port E-mail :

Droit d'engagement, cocher la case choisie pour tous les membres de l'équipe :

5 Km 10 Km : 10€ avant (par membre de l'équipe) / 12€ sur place le dimanche

POUR TOUS LES MEMBRES

La présentation de la licence FFA est obligatoire à l'inscription.

Pour les non licenciés FFA, ils devront fournir un certificat médical (ou sa photocopie) datant de moins d'un an au jour de la course et qui atteste de la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Je reconnais avoir lu et adhère entièrement au règlement général de la Foulée Flayoscaise, consultable sur le site de la ville www.flayosc.fr et j'accepte que mon nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issu de la course.

Date :

Signature :

Comment se renseigner et s'inscrire : Site de la ville : www.flayosc.fr

☎ 04 94 70 40 03 de 8h à 12h et de 13h à 17h

☎ 06 22 82 91 36

Par Email : lafoulee.flayoscaise83780@gmail.com jusqu'au vendredi 9 Mars 2018

Impératif : les inscriptions seront closes 30 mn avant le départ de la course. Limité à 500 coureurs maximum.

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

La Foulée Flayoscaise - dimanche 11 mars 2018

L'inscription à « *La Foulée Flayoscaise* » implique la connaissance et l'acceptation du règlement général conforme aux règles de la Fédération Française d'Athlétisme.

1°) **Toutes les courses** : sont ouvertes aux licenciés et non licenciés FFA, hommes et femmes et se feront à allure libre. (**Maximum 1h00 sur le 5km, 1h30 minutes sur le 10km**) **chronométrage manuel** sur les deux courses.

2°) **Départs et arrivées** : le 5 km et le 10 km au lieu-dit le Michelage à Flayosc (rond-point face de la Coopérative « les Celliers des 3 collines »). Petit déjeuner offert (jusqu'à 9h30).

3°) **Horaires de départ** : Les 2 courses seront ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés, hommes et femmes :

- 9h30 Course de 10 km à partir de 16 ans hommes et femmes, catégories cadets à vétérans
- 11h Course de 5 km à partir de 15 ans hommes et femmes, catégories minimes à vétérans.
- 12h00 : fin de la course.

4°) **Droits d'engagement** : 5 et 10 km : Le montant de l'inscription sera de 10 euros avant le jour de la course et de 12 euros sur place.

5°) **Renseignements et inscriptions** : sur le site de la mairie de Flayosc : www.flayosc.fr

Par email : lafoulee.flayoscaise83780@gmail.com jusqu'au **vendredi 9 mars 2018, à 12h00**.

Par courrier : Mairie de Flayosc/ La Foulée Flayoscaise Avenue Angelin German 83780 FLAYOSC

Le bulletin devra être accompagné de son règlement par chèque uniquement pour être valable au plus tard le **9 Mars 2018 à l'ordre du trésor public**.

Retrait des dossards et inscriptions : A la mairie de Flayosc le samedi 10 mars 2018 à partir de 16h00 jusqu'à 18h30 et sur place à Michelage le dimanche 11 mars à partir de 8h30.

Impératif : les inscriptions seront closes 30 minutes avant le départ de la course. **Limité à 500 coureurs**. Les participants mineurs non licenciés FFA devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves. Les participations majeurs non licenciés FFA devront être munis d'un certificat médical attestant de leur aptitude à la course à pied en compétition.

Nous vous remercions de vous inscrire à l'avance, afin de faciliter l'organisation de la course.

6°) **Catégories** : Hommes et femmes :

- minimes : 2003-2004 (UNIQUEMENT pour les 5 Km)
- cadets : 2001-2002
- juniors : 1999-2000
- espoirs : 1996-1998
- seniors : 1979 à 1995
- master 1 : 1969 à 1978
- master 2 : 1959 à 1968
- master 3 : 1949 à 1958
- master 4 : 1939-1948
- master 5 : plus 1938 et avant

7°) **Contrôle** : **Chronométrage manuel**. Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du parcours.

8°) **Sécurité** : assurée par des signaleurs, par la police municipale, les pompiers.

Les vélos, rollers etc., sont interdits sur le circuit.

La circulation automobile est réglementée par arrêté départemental sur le parcours.

9°) **Parcours** : Le parcours a lieu sur l'Eurovél 8, dite aussi « *Ancienne Voie Ferrée* ».

Les parcours sont entièrement balisés, sans difficulté aucune. Le parcours est en grande partie goudronnée, quelques centaines de mètres auront lieu sur chemin en terre stable.

Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

10°) **Ravitaillement** : 2 Ravitaillements au 2,5 et 5 km.

11°) **Dossards** : Ils devront être portés devant en entier, tenus par au moins deux épingle non fournies.

Tout coureur qui abandonne se verra retirer son dossard.

12°) **Assurances** : responsabilité civile : les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite sous le numéro 40007227Y (numéro souscripteur auprès de Groupama).

Individuelle accident : les licenciés bénéficieront de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

13°) **Classements et récompenses**

-Il sera établi un classement scratch et par catégorie pour chaque course à partir de 12h30.

-**10km** : les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes + le premier de chaque catégorie + 1ère équipe du défi entreprise

-**5km** : les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes + le 1^{er} de chaque catégorie + 1ère équipe du défi entreprise

Attention. Course limitée à 200 coureurs sur le 5km, 300 coureurs sur le 10km.

Résultats sur le site de la Mairie : www.flayosc.fr et sur la page Facebook :@ La Foulée Flayoscaise

UN POT DE L'AMITIE SERA SERVI A L'ISSUE DES RECOMPENSES

Membres de l'équipe

L'inscription à « *La Foulée Flayoscaise* » implique la connaissance et l'acceptation du règlement général conforme aux règles de la Fédération Française d'Athlétisme.

Nom, Prénom du participant	Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	Sexe	Email	Signature

Attention. Une équipe devra contenir entre 3 et 10 membres. Le temp sera calculé en faisant la moyenne des temps des participants de l'équipe.

Course limitée à 200 coureurs sur le 5km, 300 coureurs sur le 10km.

Résultats sur le site de la Mairie : www.flayosc.fr et sur la page Facebook :@ La Foulée Flayoscaise
UN POT DE L'AMITIE SERA SERVI A L'ISSUE DES RECOMPENSES